

COMPTE RENDU
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 3 MARS 2015

Étaient présents : MM. BUGGIN Philippe Maire ROGER Annie Ier Adjoint CAHIER Jean-Pierre COYCO Sylvie SAMOUILLAN Gilles Adjoints.
MM. CARBALLO Julio THOMAS Sébastien SAFFORES Manuella GRYNFELTT Philippe DECHANDOL Gilles LANGE Corinne MASSON Hervé SALLETTE Doris ARBIDE Virginie.

Absente excusée : Mme WEBER Caroline.

Secrétaire de Séance : Mme LANGE Corinne.

ACCEPTATION DU DEVIS DE LA SOCIÉTÉ MAT ELAG

Devis pour l'élagage des sapinettes au stade et d'une haie aux gîtes ruraux.

Trois devis ont été présentés :

Gascogne Travaux Forestiers et Agricoles :	3 720.00 € H.T.
DUPORT Florian :	4 030.00 € H.T.
MAT ELAG :	2 900.00 € H.T.

Le devis de la société Mat Elag 12 bis route du Grand Bois 33250 CISSAC-MÉDOC est retenu pour un montant H.T. de 2 900.00 € H.T. (deux mille neuf cent euros).

I.A.T.

Prime versée mensuellement aux employés de la commune
Enveloppe pour 2015 : 14 891.47 €
Coefficient pour 2015 : 3.27
Vote à l'unanimité pour l'augmentation
Cette prime équivaut à un 13^{ème} mois pour chaque employé titulaire
L'indemnité est versée mensuellement

ACCEPTATION DU DEVIS DE LA SOCIÉTÉ FRIGELEC

Devis pour l'achat d'un meuble frigorifique pour la cantine scolaire.

Quatre devis ont été présentés dont un devis et une estimation sans devis pour la réparation du meuble frigorifique actuel :

FRIGELEC (réparation) :	754.30 € T.T.C.
MENAFROID (réparation) :	750.00 € T.T.C.
MENAFROID (1 meuble frigorifique neuf 650 litres) :	2 082.00 € T.T.C.
MENAFROID (1 meuble frigorifique neuf 570 litres) :	1 284.00 € T.T.C.
FRIGELEC (1 meuble frigorifique neuf 700 litres) :	1 706.40 € T.T.C. (1 422.00 € H.T.)

Le devis de la société Frigelec 4 rue des Tourneurs 33340 LESPARRÉ-MÉDOC est retenu pour un montant H.T. de 1 422.00 € soit 1706.40 € T.T.C..

Le meuble frigorifique aura une garantie de 3 ans sur pièces.

Le montant sera prélevé au 2158 du budget 2015.

Pour : Tous
Mr MASSON s'abstient

ACHAT TRACTEUR

La commission s'est réunie.

Divers devis ont été étudiés par la commission :

Société CHAMBON (tracteur neuf de démonstration New Holland type T5-95 DUAL) :	46 000.00 € H.T.
Société CHAMBON (tracteur neuf de marque New Holland type T5-95 – 4RM) :	49 000.00 € H.T.
S.C.M.M.A Marc DUCOUSSO (tracteur Landini Neuf 5H – T 4 I – TOP :	53 500.00 € H.T.
AGRI 33 (tracteur neuf Valtra type N103.4 :	63 746.00 € H.T.
SARL BONNET (tracteur neuf CLAAS ARION 420 M)	56 000.00 € H.T.

La commission s'est réunie et selon leur avis d'expert, le devis de la société AGRI 33 pour le tracteur Valtra est retenu :
63 746.00 €

Financement : 8 909 €/an pendant 7 ans

Le 1^{er} loyer est de 6 361.20 €

Garantie : 5 ans

Vote : achat validé à l'unanimité

INCENDIE ÉGLISE

En attente des rapports des experts d'assurance.

3 vitraux cassés : pour l'instant un seul devis.

Nous attendons d'autres devis avant de prendre une décision.

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Permis de construire parc solaire (société Solaire ParcA 133) : modification du permis

Intervention d'une personne du public qui réside dans cette zone. Il demande des infos sur ce projet. Il n'a aucune information sur ce projet.

Le permis de construire est délivré par le Préfet.

Les terrains sont à la commune.

L'ancien conseil était favorable car cela rapportait des dividendes à la commune.

A ce jour, les tarifs sont à la baisse, est-ce toujours intéressant pour la commune ?

Toutes les infos sont disponibles en mairie.

BUS

Ethylotest obligatoire au 1^{er} septembre 2015.

1 devis : 1300.00 € environ.

On attend d'autres devis avant de prendre une décision.

ÉCOLE

En attente d'un devis pour l'école :

Dos d'âne, panneaux, etc...

En attente d'autres devis

Questions diverses posées par Mr CARBALLO Julio

1 : Détecteurs de fumée :

Les gîtes sont équipés, l'école : c'est prévu.

Un point sera fait avec l'assureur, un mail sera envoyé pour avoir des précisions.

2 : Site internet de la commune :

Des modifications sont en cours, la population est sollicitée pour aller consulter et faire des propositions.

La prochaine Gazette sortira en mai.

Intervention de Mme SAFFORES Manuella :

3 : Point lecture : nous avons délibéré favorablement pour créer un point sur St Germain.

Il faut attendre la délibération de la CDC et trouver des bénévoles, il y a une formation obligatoire de 3 jours sur St Médard en Jalles, de plus le financement de ce point pose un problème à la CDC.

Intervention de Mr CARBALLO Julio :

4 : CDC : Il faudrait qu'au sein de chaque conseil municipal il y ait une information sur les conseils de la CDC afin que les infos circulent.

Mr le Maire fait un point sur les projets actuels : piscine, COSEC 1 : projets à l'étude avec les autres CDC.

5 : Une réunion a eu lieu avec VALOREM pour le projet du parc éolien. Une info sur la Gazette sera faite – rien n'est décidé pour l'instant.

Intervention de Mr CARBALLO Julio :

6 : Nouvelle mairie : le projet sur les gîtes est abandonné : trop onéreux

Une étude pour rénover le bâtiment actuel est en cours. Cette étude est gratuite. Les devis seront étudiés au prochain conseil.

7 : Question du public :

Quelle est la nature des travaux à l'église ?

Électricité, pierre, etc...

Beaucoup de suie sur les murs

Fin de la séance : 19h30.

Fait et délibéré en séance.